

<http://lacreteil.fr/spip.php?article11>



# Préfecture - Présentation et historique

- COMPOSANTES ET INTERVENANTS - Département du Val-de-Marne - La préfecture du Val de Marne -



Date de mise en ligne : mardi 18 février 2014

---

Copyright © LACCRETEIL.FR - Tous droits réservés

---

# La création du Val-de-Marne à travers ses archives : de la genèse d'une décision à la naissance officielle

Lecture

[La création du Val-de-Marne à travers ses archives : de la genèse d'une décision à la naissance officielle](#) par Cédric

Desbarbès - 1D2B

<http://vimeo.com/25183847>

from Cédric Desbarbès - 1D2B 2 years ago / Creative Commons License : by nd NOT YET RATED

Ce film a été réalisé dans le cadre du séminaire "Trajectoires" qui s'est tenu le 7 février 2011 à l'hôtel du Département du Val-de-Marne.

Ce séminaire est un partenariat entre le Conseil général du Val-de-Marne et l'Université Paris-Est Créteil.

Organisation scientifique du séminaire et réalisation du film : Julia Moro, doctorants à l'UPEC.

Montage et habillage : Cédric Desbarbès, Technicien audiovisuel à la Direction des Archives départementales du Val-de-Marne.

Cote du document : FRAD094\_001AV\_000458\_01

**Production** : Conseil général / Direction des Archives départementales du Val-de-Marne

Année de production : 2011

---



**Préfecture**

## Le bâtiment.

Sur un plan, une tache bleue qui symbolise un lac en cours de création et un quadrillage noir qui représente une ville en train de naître. Entre les deux, il s'agit de réaliser un édifice public de prestige, représentant l'Etat. Pour l'architecte, la moitié du chemin est déjà parcourue pour la perception générale de la composition : à l'évidence, l'ouvrage ne sera pas un simple volume construit en bordure d'une pièce d'eau. Véritable sculpture aussi imposant qu'élégant, l'édifice va "embrasser" ce lac, une cassure du volume simulant le mouvement des deux bras.

Maquette de la Préfecture du

Val-de-Marne

### Les buts à atteindre

Construire un édifice dans lequel tous les fonctionnaires seront heureux de travailler.

Concevoir des espaces communs suffisamment vastes pour recevoir 3 à 4000 personnes, suffisamment modelés et

variés afin de ne pas être des espaces désertiques et tristes lors de la vie quotidienne. Les locaux propres à chaque fonction étant conçus pour être complémentaires, les réceptions du Conseil Général et celles de la Préfecture peuvent avoir lieu séparément ou simultanément.

Eviter toute monotonie. S'éloigner d'une trame technique standard qui ne reflète rien.

Vu de l'extérieur, un édifice public doit exprimer la vie intérieure, très modelée par les différentes fonctions, afin de conférer à l'ouvrage sa personnalité et le prestige souhaité.

### **Une oeuvre collective**

Un édifice public, qui doit assurer des fonctions de prestige, n'est jamais l'oeuvre d'un architecte solitaire, mais celui d'une équipe.

Dans la recherche de la conception d'ensemble, les remarques, critiques et directives de Paul Camous, Préfet délégué, ont été très bénéfiques.

Lucien Lanier, lui succédant, a conduit la réalisation jusqu'à l'occupation des lieux. Par sa conception personnelle du fonctionnement des différents secteurs -salle des fêtes, salle de réunion du Conseil Général, guichets du public, composition générale des jardins-, il a fait évoluer le projet. Toute la perspective de l'entrée est le résultat d'une directive précise de sa part.

Pendant les trente mois de ce chantier financé par l'Etat, la compréhension du Conseil Général a également contribué au résultat qualitatif final.

### **Transparence, perennité, modernité**



#### **Préfecture**

#### **Côté jardin**

La variété de l'écriture des étages hauts et bas -zones de transparences- enchâssant les étages des bureaux des différents services -zone réfléchissante mordorée- exprime clairement le souci de recherche de variété, de modèle des différentes fonctions.

D'autre part, la mise en place recherchée de chacun des plans de façade crée des perspectives de découvertes différentes de l'ouvrage.

"En regardant la Préfecture, m'a fait remarquer un confrère, pourtant souvent critique, on sent que vous avez été heureux en la réalisant..."

C'est vrai !

#### **Daniel BADANI, Architecte**

# La Préfecture du Val-de-Marne

Le bâtiment dont la genèse de construction vient d'être décrite est reconnu comme étant la **préfecture** du département abritant le préfet et ses services. Les panneaux indicateurs guident d'ailleurs les usagers surtout vers la préfecture. En réalité le bâtiment abrite également l'**hôtel du département** occupé par les services du président du conseil général.

C'est le résultat d'une évolution marquée par la décentralisation de l'organisation territoriale. Jusqu'au début des années 1980 le préfet était le **représentant de l'Etat** principalement chargé de l'ordre public dans le département.

**Mais il détenait aussi le pouvoir exécutif du département en tant que collectivité territoriale.** Le conseil général délibérait sur les problèmes propres au département mais c'était le préfet qui les mettait en oeuvre. Depuis une loi du 2 mars 1982, le préfet nommé par le gouvernement n'est plus l'autorité exécutive du département ; **c'est le président du conseil général** élu par les conseillers généraux au sein de cette assemblée.

**Les missions essentielles du préfet** sont de veiller au maintien de l'ordre public et à la sécurité des personnes et des biens ainsi que de mettre en oeuvre et coordonner à l'échelon local les politiques du gouvernement : emploi, cohésion sociale, aménagement du territoire, développement économique. Il est, sauf exception, le chef des services déconcentrés de l'état (division territoriale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement....). **Le président du conseil général est compétent** dans le domaine social où il exerce un rôle important. Il est aussi responsable de la voirie nationale, du recrutement et de la gestion des personnels non enseignants des collèges et participe à l'aide au développement économique. Ces attributions sont exercées par des directions placées sous son autorité.

**Le président du conseil général et le préfet du département sont chargés conjointement d'assurer la coordination entre l'action des services de la collectivité départementale et celles des services de l'Etat dans le département.** Le symbole en est le bâtiment de la « **préfecture** » qui abrite les services de ces deux autorités où l'on peut constater la signalétique de la préfecture sur le côté droit de l'entrée et sur le côté gauche celle de l'hôtel du département. C'est la situation actuelle mais qui est proche d'évoluer compte tenu des réformes à venir

---

## Consulter :

## Télécharger :



Fiche - La Préfecture : Hôtel du Département 21-29 avenue du Général de Gaulle